

se nommait Joseph Bisson. Je lui dis : " Prends à ton goût, je ne veux pas avoir de reproches." Je sais qu'elle a renvoyé Fricot, et elle m'a dit qu'elle préférerait Bisson à Tardif.

Un peu avant Noël, j'ai vu mon gendre, Joseph Bisson. Il me dit alors qu'il sentait toujours du mal à l'estomac et dans les reins, et qu'il avait toujours du froid au dos. Il m'a demandé ce que j'en pensais, et a ajouté : " Si je n'avais pas tant besoin d'argent, je me ferais soigner par le Docteur." Je lui répondis : " Fais-toi soigner, et si tu as besoin, viens à la maison." Je fus chercher le Dr. Dussault pour lui. Le docteur, en ma présence, lui a dit qu'il avait la jaunisse. Trois semaines après son mariage, Bisson me dit qu'il avait quitté son père parce qu'il n'était pas capable de nourrir toute la famille. Je lui dis qu'il avait l'air malade, mais il me répondit qu'il était bien. Madame Huard dit là-dessus : " Il ne veut pas vous le dire, mais je vais vous le dire moi. La seule difficulté entre Joseph et sa femme, c'est qu'il lui parle sans cesse de Fricot." " Ne me fais donc pas de reproches au sujet de Fricot, dit la prisonnière ; si je l'avais aimé, j'étais à même de le prendre ; mais je t'ai préféré." Alors je dis à mon gendre : " Ma fille est jeune, et vous devez avoir égard à son âge." L'avant-veille du jour de l'an, Bisson me dit : " J'ai une chose sur l'estomac qui m'écrase ; si ça continue, je crois bien qu'un des deux mourra bientôt." Il ne m'expliqua pas s'il parlait de lui ou de sa femme.

La cour s'ajourne.

Séance du jeudi, 29 janvier 1857.

F.-X. TOUSSAINT continue :—Environ trois semaines après le mariage, nous parlions des accidents qui arrivaient, et Bisson me dit, en parlant de poison : " On n'en a pas gros pour six sous." Le dimanche avant Noël, il vint chez moi avec sa femme ; et comme celle-ci parlait avec un Joseph Gamache, le défunt lui dit : " Qu'as-tu donc, es-tu mécontente contre moi, tu ne me dis mot, tandis que tu parles bien aux autres." Sur quoi, la prisonnière répondit : " C'est bien malheureux, si je ne puis maintenant parler aux autres." Le défunt prit son casque, et dit : " Je m'en vais à l'église." Je le rencontrai quelques heures après au coin de ma maison, et lui ayant demandé s'il était de meilleure humeur. " Je voudrais bien, dit-il, être mort."

*Transquestionné.*—L'avant veille du jour de l'an, j'étais seul chez M. Huard avec le défunt et deux enfants. Après la mort du défunt, j'ai mandé madame Huard et lui ai posé cette question, " Avez-vous eu connaissance que le défunt m'a dit que l'an d'eux mourrait bientôt ? Elle répondit qu'elle n'avait pas eu connaissance de cela. Le défunt a aussi dit à Mme. Huard que l'année finissait mal ; mais qu'il espérait qu'elle commencerait mieux.

Dr. DUSSAULT.—Je suis allé chez le défunt pour la première fois le 29 du mois dernier ; j'y suis retourné le 31, le 2 et le 4 janvier. Je donnai au défunt du calomel, de l'opium et de la rhubarbe. Il a pris du calomel tous les jours, de la rhubarbe une couple de jours. La prisonnière est venue chez moi chercher des remèdes pour son mari, le lendemain du jour de l'an ou le samedi. Les remèdes devaient être pris dans un peu d'eau sucrée. Ils pouvaient aussi être administrés dans de la tisane ou du gruau.

*Transquestionné.*—Dans le temps, je ne croyais pas que le défunt souffrit des symptômes de l'empoisonnement, mais mon opinion est maintenant bien formée, que le 4 janvier, vers les 3 ou 4 heures de l'après-midi, il souffrait alors des symptômes de l'empoisonnement.

VICTOIRE FRICOT.—La prisonnière est ma belle-sœur. Je me suis rendue le jour de la mort du défunt, chez Huard, et j'étais présente lorsqu'il partit avec son épouse. Le père Bisson, François Bisson et Malvina Baribeau, étaient aussi présents. Vers 2½ heures la prisonnière a donné du gruau et du thé faible au défunt. Pendant que j'étais là, ma mère et un nommé Lambert y sont venus. La prisonnière n'a donné aucun remède au défunt pendant que j'étais là. Quinze jours après le mariage de la prisonnière, j'ai veillé chez elle en compagnie de Véronique Rancourt. Je n'ai pas vu de discorde entre le défunt et la prisonnière.

*Transquestionnée.*—Je demeure chez le père de la prisonnière. Le défunt y venait quelquefois avec sa femme, quelquefois seul. Le père Bisson et son fils ne sont pas sortis le dimanche après-midi pendant que nous étions chez Huard. Le défunt a vomé avant d'avoir pris son gruau, mais il n'a pas vomé après, et il n'a rien dit après l'avoir pris. Lorsque je suis partie à 4 heures, le défunt était bien mal et bien tourmenté sur son lit.

Dr. BURTON.—Le calomel est d'une couleur blanche. La couleur de l'arsenic est aussi d'une couleur blanche.

PHILOMÈNE JEAN.—La veille des Rois, madame Huard me dit que sur ce que le défunt ne trouvait pas le gruau bon, la prisonnière et elle en avaient mangé plein une assiette. Elle me dit encore que la prisonnière était malheureuse, qu'elle ne pouvait pas sortir et que son mari avait un point de jalousie contre elle.

*Transquestionnée.*—Philomène Rancourt, Adeline Noreau étaient présentes lors de cette conversation et d'autres personnes dont je me rappelle pas les noms.

PIERRE LÉPINE.—Il y a 4 ans environ Luce Campagna a demeuré chez moi pendant six mois. Elle faisait usage de poison pour laver des plaies qu'elle avait aux jambes.

CHARLES BRETON.—J'étais présent lors de la mort de Joseph Bisson. A 6 heures du matin, j'ai vu la prisonnière jeter un remède au feu. Madame Huard était aussi présente.